

Burundi : 20 à 25 ans requis contre trois activistes

@rib News, 05/01/2018 – Source AFP Le parquet burundais a requis vendredi de 20 à 25 ans de prison contre trois activistes de la société civile devant le tribunal de Muramvya (centre), pour "atteinte à la sûreté intérieure de l'état", a-t-on appris auprès de leur ONG. [Photo : Les trois activistes, en tenue verte de prisonniers, dans la salle d'audience du tribunal.]

Emmanuel Nshimirimana, représentant dans la province de Muramvya de Paroles et actions pour le réveil des consciences et l'évolution des mentalités (Parcem), une organisation militant notamment pour la bonne gouvernance, et deux de ses collaborateurs locaux, Aimé Constant Gatore et Marius Nizigiyimana, avaient été arrêtés en juin 2017 puis écroués à la prison de Muramvya. "Le procureur a requis 25 ans de prison contre notre représentant provincial et 20 ans pour les deux activistes communaux (...). Ils ont été accusés d'avoir préparé des actions de nature à perturber la sécurité", a annoncé à l'AFP le président de Parcem, Faustin Ndikumana, au sortir de cette audience au tribunal de grande instance de Muramvya. Ce réquisitoire a été confirmé à l'AFP par des témoins qui ont assisté à l'audience. Les trois hommes avaient été arrêtés en possession de documents en vue de l'organisation d'un atelier national sur la violation des droits de l'Homme. "On leur reproche le fait que ces documents citaient parmi les personnes ressources les militants des partis d'opposition et omettaient ceux qui appartiennent au parti au pouvoir", a expliqué M. Ndikumana. "Le procureur a argumenté en disant que le fait de travailler uniquement avec l'opposition est la preuve qu'ils cherchaient à perturber la sécurité. Mais je peux vous assurer qu'ils ne faisaient que leur travail d'activiste des droits de l'Homme", a-t-il ajouté, en appelant à leur libération. Le procès a débuté le 1er décembre 2017. Le jugement a été mis en délibéré et sera rendu le 2 février, selon le président de Parcem et d'autres sources à Muramvya. Le Burundi traverse une grave crise politique depuis que le président Pierre Nkurunziza a annoncé en avril 2015 sa candidature à un troisième mandat controversé et sa réélection en juillet de la même année. La crise a poussé à l'exil les leaders d'opposition, les grandes figures de la société civile et une centaine de journalistes indépendants. Depuis, les radios et ONG locales sont soumises à de fortes pressions et leur personnel souvent harcelé. Les violences qui ont accompagné la crise auraient fait au moins 1.200 morts et déplacé plus de 400.000 personnes entre avril 2015 et mai 2017, d'après les estimations de la Cour pénale internationale (CPI), qui a ouvert une enquête.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});